

MODE D'EMPLOI :

INSTRUCTIONS DE BRASSAGE :

1. Le pulvérisateur doit être propre et aucun produit ne doit le contaminer.
2. Remplir le réservoir au 3/4 d'eau propre et commencer à agiter.
3. Verser le ROYAL MH lentement du sac directement dans le réservoir. Éviter de déverser tout le contenu en une seule fois.
4. Agiter pendant 2 à 3 minutes pour dissoudre le produit.
5. Ajouter le mélange pour réservoir enregistré, si requis.
6. Continuer de remplir le réservoir.
7. NOTA : Le ROYAL MH contient déjà un agent de surface. Par conséquent, l'ajout d'agents mouillables ou d'adjuvants commerciaux supplémentaires n'est pas recommandé.

INTRODUCTION:

Le ROYAL MH est un régulateur de croissance. Lorsque le produit est appliqué sur des plantes en croissance saines, l'ingrédient actif, l'hydrazide maléique, est absorbé par la plante et affecte la croissance de la plante en interrompant la division des cellules sans toutefois affecter l'expansion des cellules. Par le biais de cette action, le ROYAL MH enrave effectivement la germination des pommes de terre et des oignons dans des conditions adéquates et limite la croissance des surfaces gazonnées, des arbres et de arbustes lorsque le produit est appliqué conformément au mode d'emploi indiqué sur l'étiquette.

L'effet du ROYAL MH est toutefois temporaire et la durée du contrôle de la croissance ainsi obtenue variera en fonction du taux, de la précision de l'application et des conditions de culture avant, pendant et suivant la période d'application.

Les résultats optimums peuvent seulement être obtenus lorsque le ROYAL MH est appliqué sur des plantes saines qui n'ont pas été endommagées par les insectes ou les maladies ou toute autre forme de stress. Ces autres formes de stress incluent des items tels que les mauvaises herbes, les températures extrêmes (élevées ou basses), l'humidité, l'intensité de la lumière ou la fertilité du sol pendant la saison de croissance et/ou au moment de l'application du traitement.

Appliquer le ROYAL MH aux plantes subissant un tel stress peut générer un manque d'efficacité et/ou accentuer les symptômes de ces conditions présentes dans la plante.

Tous les utilisateurs ne doivent pas oublier la nécessité de lire attentivement toute l'étiquette avant d'utiliser le ROYAL MH et de porter une attention particulière aux sections intitulées AVERTISSEMENTS et RESTRICTIONS D'EMPLOI.

POMMES DE TERRE

Le ROYAL MH est un élément précieux dans le cadre d'un programme exhaustif pour les pommes de terre qui a pour objectif principal, la production et la conservation de la qualité des pommes de terre autant dans les champs que dans le cadre de la période de stockage.

RÉGULATEUR DE GERMINATION : Un traitement unique de ROYAL MH appliqué dans les champs pourra enrayer la germination lors du stockage en prolongeant l'état de dormance qui se produit naturellement dans la pomme de terre.

Le ROYAL MH contrôlera la germination dans toutes les variétés de pommes de terre. Toutefois, la durée du contrôle dans une saison donnée dépendra de plusieurs facteurs, y compris la variété, les conditions de croissance, la précision des applications, la durée et les conditions de la période de stockage. Le ROYAL MH ne transformera pas une pomme de terre qui se conserve mal en une pomme de terre qui se conserve bien. Par exemple, les variétés qui sortent rapidement de la dormance (telles que Norchip) germineront plus rapidement que des variétés telles que Russet Burbank qui se conservent typiquement pour une période de temps plus longue. Alors que le ROYAL MH peut être effectivement utilisé pour les pommes de terre Norchip, les producteurs ne devraient pas s'attendre à ce que cette variété se conserve aussi bien que les pommes de terre Russet Burbank traitées.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES : En plus de contrôler la germination, le ROYAL MH peut aider à réduire les pertes pendant le stockage et améliorer la qualité des pommes de terre par le biais de plusieurs effets supplémentaires sur les pommes de terre. La portée et la quantité des avantages ainsi obtenus dépendront de plusieurs facteurs tels que la variété et les conditions de croissance locales. Ces avantages supplémentaires ne seront pas toujours atteints, par conséquent, le producteur devrait concentrer ses efforts sur l'obtention d'un bon contrôle de la germination à l'aide du ROYAL MH et accepter les autres comme des bonis lorsque ceux-ci sont réalisés.

AMÉLIORATION POTENTIELLE DU CALIBRE : Peut améliorer le calibre en réduisant la rugosité des pommes de terre, particulièrement dans le cas des pommes de terre Russet Burbank si l'application est faite avant la formation de tubercules secondaires.

RÉDUCTION DU NOMBRE DE POMMES DE TERRE DE CALIBRE INFÉRIEUR :
Des applications de ROYAL MH en temps opportun peuvent considérablement réduire la quantité de pommes de terre de calibre inférieur laissées dans les champs durant la récolte, en aidant à éliminer les «assortiments» de pommes de terre tardives.

RÉDUCTION DES SEMIS NATURELS DE POMMES DE TERRE : Une application de ROYAL MH peut réduire la quantité de semis naturels de pommes de terre au printemps suivant en réduisant la quantité d'assortiments de pommes de terre laissés dans les champs.

RÉDUCTION DU FLÉTRISSEMENT : Grâce au ROYAL MH contenu dans le tubercule, les pommes de terre ne répondent pas aussi facilement aux stimulus externes. Par conséquent, les taux respiratoire des pommes de terre n'accélèrent pas aussi rapidement durant le stockage; le flétrissement est ainsi réduit de plus de 15 pourcent.

TAUX : Appliquer le ROYAL MH 60SG à un taux de 5,65 kg dans au moins 300 litres d'eau par hectare à l'aide d'un équipement au sol ou dans au moins 100 litres par hectare dans le cas d'un pulvérisateur aérien. Un emballage de 11,3 kg peut traiter 2 hectares.

CALENDRIER : Appliquer le ROYAL MH sur les pommes de terre au cours de la période de deux à trois semaines suivant la floraison complète et deux semaines avant la date anticipée du défanant ou de la première gelée. La date à laquelle l'application doit être faite durant cette période sera une décision de gestion que le producteur devra prendre en se basant surtout sur le calibre des tubercules et l'utilisation ciblée de la culture.

Dès que le ROYAL MH est transloqué dans le tubercule de la pomme de terre, toute croissance future est par la suite limitée. Par conséquent, la plupart des tubercules doivent mesurer au moins 4 à 5 cm en diamètre afin de pouvoir atteindre un calibre minimal de 110 à 170 grammes au moment de la récolte.

Lorsque les assortiments de tubercules secondaires sont communs, le producteur peut choisir de retarder l'application jusqu'à ce que ces petits tubercules deviennent plus gros. Faire attention de ne pas trop reporter l'application puisque l'intervalle entre l'application du ROYAL MH et l'utilisation d'un neutralisant de vigne ou l'apparition de la première gelée doit être moins de deux semaines.

PRÉCAUTIONS :

1. Ne pas appliquer le ROYAL MH sur les pommes de terre utilisées pour l'ensemencement.
2. Une application inégale ou excessive peut réduire le rendement et les désordres physiques tels que l'éclatement des extrémités et/ou la peau d'éléphant sur les tubercules des pommes de terre.
3. L'application du ROYAL MH sur les pommes de terre doit être combinée à des méthodes de gestion, autant dans les champs que durant le stockage, menant à la production de pommes de terre de qualité. Des conditions non optimales dans les champs ou durant le stockage peuvent suffoquer l'effet du ROYAL MH et entraîner une germination plutôt que prévue.
4. Ne pas appliquer le ROYAL MH sur les feuilles supérieures qui sont passées du vert foncé au vert pâle ou au jaune puisqu'une quantité insuffisante de produit sera absorbée et transloquée des feuilles aux tubercules – donnant ainsi un contrôle de germination insatisfaisant.
5. Ne pas appliquer trop tôt. Des applications faites avant que les tubercules aient atteints le calibre adéquat peuvent réduire le rendement et endommager les plantes.
6. Pour plus de précautions, voir la section intitulée «RESTRICTIONS D'EMPLOI».

OIGNONS

L'utilisation du ROYAL MH pour contrôler la germination devrait être combinée à la sélection de méthodes de gestion, autant dans les champs que durant le stockage, menant à la production d'oignons de qualité. La durée du contrôle obtenue dépendra des champs et des conditions de stockage. Plus les conditions sont bonnes, meilleurs sont les résultats. Le ROYAL MH ne transformera pas les variétés qui se conservent mal en variétés qui se conservent bien.

TAUX : Appliquer le ROYAL MH 60SG à un taux de 3,75 kg dans au moins 300 litres d'eau par hectare à l'aide d'un équipement au sol ou dans au moins 100 litres par hectare dans le cas d'un pulvérisateur aérien. Un emballage de 11,3 kg peut traiter trois hectares.

CALENDRIER : Le ROYAL MH devrait être appliqué lorsque les bulbes ont atteint leur stade de pleine maturité, ont au moins 5 à 8 feuilles vertes et un col suffisamment souple pour permettre aux

fanés de tomber si ce n'est déjà fait. La pulvérisation est souvent appliquée lorsque 50 pourcent des fanés sont déjà tombés et que celles-ci sont encore vertes. Cette condition survient habituellement dans la période de 10 jours à deux semaines précédant la période de récolte. Les fanés verts sont essentielles pour l'absorption du ROYAL MH.

PRÉCAUTIONS :

1. Éviter de pulvériser les oignons de façon hâtive. Les bulbes à col spongieux et creux peuvent être le résultat d'une pulvérisation effectuée plus de deux semaines avant la maturité.
2. Appliquer sur des plantes saines. Si les fanés tombent de manière irrégulière en raison de dommages causés par les thrips ou l'antracnose, une application de ROYAL MH pulvérisée peut alors donner des résultats insatisfaisants.
3. Appliquer sur des plantes saines. Ne pas appliquer aux champs infestés de mauvaises herbes, d'insectes ou de maladies puisque l'absorption et la translocation peuvent ne pas se produire et les résultats ainsi obtenus ne seront pas à leur maximum.
4. Pour plus de précautions, voir la section intitulée «RESTRICTIONS D'EMPLOI».

RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES SURFACES GAZONNÉES :

Le ROYAL MH peut être utilisé pour réduire la tonte mécanique de diverses surfaces gazonnées telles que les zones difficiles à tondre le long des autoroutes, les terrains des aéroports, les zones industrielles, les parcours irréguliers des terrains de golf et autres zones similaires.

Le produit peut être utilisé sur toutes les surfaces gazonnées sauf aux endroits suivants :

1. Pelouses délicates où l'apparence esthétique est plus importante que la réduction des travaux d'entretien, et
2. Zones à haute circulation piétonnière (tel que les allées et les verts des terrains de golf) où le recré est nécessaire pour surmonter les dommages physiques du gazon.

Un traitement de ROYAL MH inhibera la formation de tête de semence et ralentira la croissance des feuilles. Si l'application est bien planifiée, aucune croissance significative n'aura lieu pendant plusieurs semaines suivant le traitement. Au fur et à mesure que l'effet se dissipera, la surface gazonnée peut afficher une croissance en hauteur variant de 15 à 30 cm à la fin de la saison de croissance. Une ou plusieurs tontes mécaniques peuvent être requises pour maintenir la hauteur de la surface gazonnée sous la barre des 15 cm.

CALENDRIER : Procéder à une application par année, au printemps ou à l'automne.

PRINTEMPS : La période idéale pour procéder à l'application du ROYAL MH est la période de deux semaines au printemps suivant immédiatement la période au cours de laquelle la surface gazonnée a poussé de 5 à 10 cm. Cette période est habituellement la période au cours de laquelle les pissenlits et les forsythias sont en pleine floraison. Cette application écourtera la période de croissance normale et éliminera la nécessité de tondre et ce, pendant plusieurs semaines. Si le temps ou la température ne permet pas une application hâtive et si la surface gazonnée présente une hauteur de 15 cm ou plus, il faut alors appliquer le produit et tondre la surface après un délai d'environ 7 jours. Cette procédure aide à prévenir l'élongation de têtes de semence dans la zone de traitement. Il ne faut en aucun cas tondre une

surface gazonnée présentant une hauteur inférieure à 7,5 cm. S'il y a tonte en dessous de cette hauteur, la surface gazonnée ainsi retardée peut présenter une apparence scalpée.

AUTOMNE : Le ROYAL MH peut aussi être appliqué tard dans la saison de croissance pour réduire la croissance de la surface gazonnée au cours du printemps suivant. Appliquer le traitement lorsque la surface gazonnée est encore verte mais non dormante (habituellement au cours du mois d'octobre). Un des avantages supplémentaires d'un traitement à l'automne est le contrôle de l'oignon sauvage, de l'ail et des mauvaises herbes bisannuelles telles que les pissenlits et le plantain. Puisque la croissance des surfaces gazonnées est inhibée au cours du printemps suivant, les zones tourneront au vert environ deux semaines après les surfaces gazonnées non traitées.

TAUX : Verser 6,5 à 8,0 kg de ROYAL MH 60SG dans 400 litres d'eau par hectare. Utiliser un taux plus élevé pour les traitements faits à l'automne et dans des zones très irrégulières et difficiles à tondre au printemps.

USAGE DU 2.4-D: Le 2.4-D devrait être utilisé avec le ROYAL MH 60SG dans la plupart des applications faites au printemps. Une formation de sel ester ou armine peu volatile est compatible avec le ROYAL MH. Lire les «INSTRUCTIONS DE BRASSAGE» et suivre les informations concernant le dosage et les précautions de sécurité indiquées sur l'étiquette 2.4-D. Pour les mauvaises herbes qui n'ont pas encore levées au moment de l'application du ROYAL MH, une pulvérisation ultérieure distincte de 2.4-D est recommandée.

PRÉCAUTIONS:

1. Appliquer sur une surface gazonnée verte et vigoureuse, libre de tout dommage pouvant être causé par les maladies et les insectes.
2. Ne pas appliquer sur une surface gazonnée préfanée ou durant des périodes de sécheresse prolongée puisque l'absorption sera mauvaise et les résultats seront insatisfaisants.
3. Ne pas appliquer au cours des mois de l'été puisque la plupart des surfaces gazonnées permanentes sont partiellement dormantes au cours de cette période.
4. Toutes les surfaces gazonnées à être traitées devraient être des surfaces gazonnées vivaces datant d'au moins trois ans.
5. Si une apparence de tonte saine est requise, l'application de ROYAL MH devrait être suivie d'une tonte, même si la surface gazonnée ainsi traitée se remettra éventuellement à pousser au fur et à mesure que l'effet du ROYAL MH se dissipera.
6. Pour de meilleurs résultats, procéder à une pulvérisation lors de journées relativement calmes (vitesse du vent inférieure à 15 km/h) à l'aide d'un équipement assurant une application uniforme du produit. C'est essentiel pour obtenir de meilleurs résultats.
7. La surface gazonnée à être traitée doit être libre de feuilles, d'émondés ou autres débris pouvant empêcher le contact direct du produit pulvérisé avec la surface gazonnée.
8. Ne traiter les superficies de pâturage ni y faire paître le bétail, ne pas couper le foin dans les zones traitées.

9. Ne pas utiliser sur les pelouses résidentielles, sauf le long des bordures.
10. Aux taux d'application recommandée, le ROYAL MF ne devrait normalement pas affecter la couleur de la surface gazonnée. Toutefois, dans certaines conditions d'absorption optimale, une modification de la couleur peut survenir pendant plusieurs semaines. À l'occasion, les surfaces gazonnées ainsi traitées peuvent sembler plus vertes que les surfaces non traitées.
11. Pour plus de précautions, voir la section intitulée «RESTRICTIONS D'EMPLOI».

RÉGULATEUR DE CROISSANCE POUR LES ARBRES ET LES ARBUSTES :

Utiliser le ROYAL MH pour supprimer une croissance végétative excessive et réduire la nécessité d'élaguer ou de tailler mécaniquement les arbres et/les arbustes.

TAUX : Mélanger 9,25 kg de ROYAL MH dans 1 000 litres d'eau. Pulvériser cette concentration sur la surface des feuilles et l'écorce jusqu'à la formation de gouttelettes (pas de ruissellement). Pulvériser le produit directement vers la zone où il faut inhiber la croissance. Par exemple, appliquer sur la demie-partie supérieure de l'arbre si la croissance terminale supérieure doit être inhibée et la croissance se poursuivra dans les zones non pulvérisées.

CALENDRIER : Utiliser le ROYAL MH seulement une fois par année, soit au printemps soit à l'automne. Le traitement au printemps doit être appliqué sur les croissances vertes, vigoureuses et nouvelles. Les nouvelles feuilles doivent être pleinement écloses. Pour une application à l'été, commencer par élaguer les plantes jusqu'à l'obtention de la forme désirée. Il faut attendre une repousse d'au moins 5 à 10 cm avant d'appliquer le traitement sur les extrémités des branches et des tiges fraîchement taillées et prévenir l'apparence dénudée des plantes ainsi traitées.

ESPÈCES ARBORESCENTES TRAITÉES : Platance d'Occident, saule, aulne, peuplier, chêne, mûrier, noyer noir, érable, storax américain, orme et mélèze.

ESPÈCES D'ARBUSTES TRAITÉES : Troène, pyracanthe, myrte, xylosmas, viburnum, eugenia, pittosporum, cissus, lierre Hahns, lierre d'Algérie, chèvrefeuille, forsythia et delosperma.

PRÉCAUTIONS :

1. Ne pas pulvériser sur les arbres ou les arbustes lorsque la vitesse du vent dépasse 15 km/heure.
2. Pour un meilleur contrôle des arbres et des arbustes, appliquer le ROYAL MH à toute nouvelle croissance vigoureuse.
3. Pour être efficace, il faut appliquer le ROYAL MH uniformément sur la surface traitée.
4. Pour plus de précautions, voir la section intitulée «RESTRICTIONS D'EMPLOI»

RESTRICTIONS D'EMPLOI :

- 1) Ne pas appliquer aux cultures qui seront utilisées pour la semence.
- 2) Même si le ROYAL MH est non-volatile, faire attention durant l'application afin de prévenir la dérive vers les cultures à proximité. Ne pas pulvériser quand la vitesse du vent dépasse 15 km/heure.
- 3) Pour de meilleurs résultats, appliquer le ROYAL MH dans des conditions de séchage lent, (c.-à-d. tôt le matin ou durant la journée lorsque le ciel est nuageux).
- 4) Le ROYAL MH est soluble à l'eau. Il va cristalliser sur la surface des feuilles et il ne sera pas absorbé par la plante lorsque la température est élevée et le temps est humide. Ne pas appliquer lorsque les températures quotidiennes atteignent plus de 30°C.

- 5) Appliquer au moins 24 heures avant ou après la pluie ou une irrigation par aspersion. La pluie ou l'irrigation par aspersion survenant dans les 24 heures réduira l'efficacité en affectant l'absorption par la plante. Pour une absorption maximale, les plantes ne devraient pas être assujetties à la force exercée par l'eau (soit trop soit trop peu) avant ou après l'application du ROYAL MH.
- 6) L'équipement doit être installé et étalonné pour assurer une pulvérisation homogène sur la culture ciblée.
- 7) **APPLICATION AÉRIENNE** : Appliquer seulement lorsque les conditions météorologiques au site de traitement permettent une couverture complète et homogène de la culture. Appliquer seulement dans des conditions de bonnes pratiques particulières à l'application aérienne tel que décrit dans le guide de formation sur les pesticides au Canada intitulé : *Basic Knowledge Requirements for Pesticide Education in Canada: Applicator Core et Aerial Module*, élaboré par CAPCO. Ne pas appliquer à des plans d'eau. Éviter la dérive du produit pulvérisé vers tout plan d'eau ou autre zone non ciblée. Respecter les bandes d'isolement.
Une pulvérisation grossière a moins tendance à la dérive; par conséquent, éviter les combinaisons de type pression et injecteur qui entraînent la formation de particules fines (brouillard). Ne pas appliquer durant les périodes de calme plat ou lorsque la vitesse et la direction du vent peuvent causer la dérive de la pulvérisation. Ne pas pulvériser lorsque le vent souffle en direction d'une culture sensible, d'un jardin, d'un habitat terrestre (tel qu'un brise-vent) ou d'un habitat aquatique à proximité.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ :

Peut irriter les yeux.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

AVERTISSEMENT : Ne pas faire paître le bétail, ni ne donner les récoltes ainsi traitées. Il n'existe pas suffisamment de données pour supporter un tel usage.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec soi pour recourir à des soins médicaux.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

ENTREPOSAGE : Conserver le produit dans son contenant d'origine, à l'écart des pesticides, des engrais, des denrées alimentaires ou des moulées. Garder le contenant fermé.

ÉLIMINATION :

1. Rincer trois fois – ou rincer sous pression – le récipient vide. Ajouter l'eau de rinçage au mélange de pulvérisation contenu dans le réservoir.
2. Suivre les règlements provinciaux pour tout nettoyage additionnel du récipient requis avant son élimination.
3. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
4. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
5. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue et le nettoyage des lieux d'un déversement, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Publ. # W1007B

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))